

Quelques extraits de : Jean Nicolas. La Savoie au XVIIIe siècle (2)

A la limite des conflits majeurs que nous avons démontés, autour des axes de rupture anti-seigneuriale et anti-notables, mille incidents éclairent la poussée d'un état d'esprit contestataire, expression d'une lutte de classes fragmentée et déviée. Tout ce qui avait un caractère légaliste ou réglementaire, tout ce qui était soutenu par l'appareil judiciaire et répressif de l'Etat suscitait un mécanisme de rejet dans la conscience populaire, prompt à identifier le pouvoir à l'intérêt des puissants.

Depuis la mi-siècle on relève à travers la province des « mutineries » répétées contre les corvées de voirie. A Samoëns en 1764 une troupe de trois cents femmes, convoquées pour la construction d'une digue le long d'un torrent, abandonnent le chantier, criant qu'il n'était pas juste de travailler pour le seul avantage de quelques « gros » dont elles vont assaillir les demeures³²⁶. Ailleurs les communautés refusent de fournir la liste des corvistes³²⁷; et encore les inspecteurs des travaux sont gravement pris à partie³²⁸ par les paysans exaspérés de perdre ainsi leur temps et de gâter leurs bestiaux tandis que les notables se trouvaient exemptés³²⁹. De même les troubles frumentaires, entre 1771 et 1792, font apparaître un clivage social sans compromis ni ambiguïté: vingt et une « émotions » qui

ont dressé le parti des pauvres contre les accapareurs, marchands grènetiers, gros propriétaires et fermiers, c'est-à-dire les gagnants du système économique. Convois arrêtés, sacs crevés, grain répandu, volé ou transporté au marché en période de disette pour y être vendu, menaces contre les « monopoleurs » et les autorités, visites domiciliaires sans ménagements, voilà qui traduit le refus d'endurer plus longtemps les spéculations des notables³³⁰. A la même époque se multiplient les actes de connivence de la population avec les bandes de contrebandiers : protection, refus de dénonciation, coups de main contre les gardes des gabelles, libération des détenus. En 1753 le curé d'Argentière est assailli dans le presbytère à coups de pierres et de pistolet, pour avoir dit au prône qu'il ne pouvait pas absoudre les contrebandiers de profession. De 1761 à 1792 on relève huit cas de solidarité ouverte de villages ou de bourgs entiers avec les camelotiers, contre cinq seulement pour les années 1700-1760³³¹. Les victimes des gabelous se transforment en figures glorieuses³³². Détail significatif : c'est en 1761 aussi que les autorités chambériennes font murer les ouvertures sur la rue de la maison du bourreau, afin de « mettre l'habitant d'icelle à l'abri des insultes des passants »...³³³. Le flot des errants, irréguliers et rôdeurs, ne cesse de grossir : selon l'avocat fiscal du Genevois, « le païs est inondé de ces sortes de gens qui ne peuvent guere vivre que de rapines »³³⁴. Vers Pont-de-Beauvoisin, à en croire un officier, « c'est un titre parmi les habitants que d'avoir été dans les galeres, ou peri sur les echafaux »³³⁵. Les battues de soldats aux frontières, le long du Rhône et du Guiers en particulier, ne suffisent pas à rétablir la tranquillité ni à calmer la grande peur des propriétaires³³⁶. Le mal est « tous les jours plus contagieux »³³⁷, lit-on à propos du banditisme ; et encore : « l'infection gagne, les Savoysiens se pervertissent »³³⁸.

Donc ce qui est vrai sur le plan des individus, attirés spontanément par l'illicite, se vérifie aussi, à un niveau plus réfléchi et élaboré, dans les comportements de groupe. Tant de cris et de rassemblements séditionnels, d'attentats collectifs, d'émeutes organisées à propos des grandes affaires de dépossession, ou simplement ces cascades de refus motivés devant les contraintes administratives quotidiennes : la paysannerie semble plus résolue qu'autrefois, malgré les risques, à agir sur son propre destin. Tous les responsables ou les témoins engagés n'ont pas manqué de noter avec inquiétude l'apparition d'une mentalité nouvelle : « les esprits ont changé », écrit l'avocat fiscal général Curti, « le peuple se réveille et parle haut »³³⁹ ; ou bien : « c'est étonnant que la révolution qui s'est faite dans les esprits de la classe des habitants de la campagne : de simples et soumis, ils sont devenus raisonnables et insubordonnés »³⁴⁰ – jugement en accord avec le point de vue exprimé par Maistre en 1783 : « le Peuple de la Campagne étoit sensiblement plus simple et moins en garde sur ses intérêts il y a 50 ou 60 ans qu'il ne l'est de nos jours »³⁴¹. Pour ces raisons, même les partisans des réformes appréhendaient les effets explosifs des mesures libérales, comme l'édit d'affranchissement, car « le paysan, quand il est matté ne dit rien, quand il a une lueur de sortir de son esclavage, il dit aussi beaucoup plus de ce qui est vrai »³⁴² ; et aussi : « l'expérience nous apprend que plus [il] obtient, plus il prétend »³⁴³.

L'emploi du singulier générique redouble ici le sens de la formule : on voit naître l'image de la « classe dangereuse », redoutable en tout état de cause, et dont les explosions manifestent non des entraînements passagers et accidentels, mais une malignité fondamentale : le contact ou l'échange désormais ne peuvent plus se dire qu'en termes de force et faiblesse. A travers les situations locales et les affrontements individuels, les uns et les autres ont pris conscience de jouer une formidable partie. Témoin, Curti encore, avec cette brutale analyse : « ... le Paysan se monte. On en a entendu dire : nous avons été assez gouverné, il faut que nous gouvernions, le gros a mangé le petit jusqu'ici, il faut les acher si menus qu'on puisse les manger à leur tour »...³⁴⁴. Le « gros », et non plus seulement le noble ou le décimateur, mais tout ce qui au passage a capté sa part de profit et imposé son autorité. Des propos de cabaret tenus en 1789 par les paysans savoyards mettent en cause les seigneurs et les commissaires, bien sûr, les corvées et la taille, mais aussi « les gens de plume qui les ruinent en procès » : « ce sont ceux-là sur lesquels il faudroit tomber dessus », disent-ils³⁴⁵. Sans parler de tous ceux qui au village font les maîtres, tantôt le notaire, tantôt le fermier, le châtelain ou même le curé. A Arenthon, la puissance exécrée, c'est Rd Baussand, âpre amateur d'écus, très porté, dit-on, sur la bonne table, les équipages aux chevaux

blancs, les filles fouettées dans le secret du presbytère – et que la rumeur accuse d'avoir fait un pacte avec le diable³⁴⁶. A Viuz-en-Sallaz le fermier de l'évêché, le gros Jourdil, « affame la paroisse », stocke le grain et le revend avarié à l'arrière-saison, prétend lever la dîme sur les pommes de terre et les trèfles qui sont ici les « deux grandes ressources du pauvre », dépouille les paysans endettés ; en pleine messe, un jour de dimanche il a osé arracher à leur banc de famille la veuve et les enfants d'un de ses débiteurs³⁴⁷. A Lanslebourg le notaire Rivet, à la fois châtelain, secrétaire et directeur du passage du Cenis, incarne si bien la cupidité dominatrice qu'un placard affiché au village en juin 1790 lui promet la potence³⁴⁸ ! Est-il nécessaire de poursuivre les variations sur ce même thème, d'une banalité exemplaire et expressive ? Caciques de paroisses et médiateurs de l'appareil politico-judiciaire, nommément désignés, polarisent les frustrations, les rancunes, l'énergie revendicative du monde paysan.

Aussi face à la solidarité menaçante des petits, s'amorcent chez les possédants les réactions défensives engendrées par une inquiétude et des intérêts communs. Les nouvelles calamiteuses du Dauphiné, où les paysans avaient commencé à « menacer et piller ce qu'on appelle le haut tiers soit les Bourgeois riches et aisés »³⁴⁹, éclairent d'un triste jour prémonitoire la protestation rurale en Savoie. Au début de l'été 1790, le mouvement tumultueux en faveur de l'abonnement décimal frappe de perplexité et de mutisme les gens de bien qui restent « boutonnés »³⁵⁰, non sans souhaiter tout bas des mesures de répression énergiques, jusqu'à la peine de mort contre les « auteurs des attroupemens » selon le président de Bavois³⁵¹. On commence à se dire, comme le notaire Chaumontet, de Frangy, qu'« il convient dans ces tems-ci que tous les *principaux* soient bien ensemble pour qu'ils puissent s'entendre et contenir le peuple s'il revenoit à l'effervescence »³⁵². A Chêne, près de Carouge, le cabaretier enrichi Collet et le baron de Blonay se découvrent des terreurs jumelles, car « tous ceux qui ont quelques choses sont bien persuadés que la moindre rumeur et le moindre trouble seroit le signal de ceux qui n'ont rien (et ils sont en furieux nombre dans ce pays) contre ceux qui ont quelque chose »³⁵³. Et en 1791, lorsque le gouvernement supprime les exemptions en matière de corvée royale³⁵⁴, les nobles et les notables privilégiés – gens de plume, gens de loi – qui en jouissaient aussi, protestent de conserve :

la mesure ne va-t-elle pas inspirer aux paysans, « rassemblés dans les cimetières, des commentaires [...] qui pourroient facilement devenir très desagréables pour tous ceux qui ne manient pas la bêche »³⁵⁵ ?...

*

Ce qui doucement prend corps, c'est le projet d'une union sacrée des possesseurs, qui achoppera temporairement sur le fait révolutionnaire, mais pénètre les mentalités et à long terme aimante les conduites : « la bourgeoisie comme la noblesse, écrit en 1791 l'avocat fiscal général Sautier, ont intérêt que le peuple soit maintenu dans l'obéissance, parce qu'ils sentent parfaitement que s'il en venoit à des excès, les propriétés des uns ne seroient pas plus respectées que celles des autres » ; les paysans les plus fortunés, ajoute-t-il, sentent eux aussi « qu'ils ne peuvent que perdre au désordre »³⁵⁶.

Mais nous grossissons volontairement les indicateurs d'une tendance que les événements immédiats devaient désamorcer. La retombée de l'agitation paysanne après août 1790 et la violente sollicitation du spectacle français réactivent les malaises taraudants en cette fin de siècle, apparus dans un milieu profondément perturbé et divisé au niveau des élites comme dans l'ensemble du corps social. Ainsi se juxtaposent les éléments d'une crise qui prépare en Savoie des lendemains convulsifs.